



Commissaires de justice associés





■ 20, rue Berthelot
■ 62300 LENS

■ 51, boulevard de Strasbourg
■ 59000 LILLE

■ 110, rue de la Cloche
■ 59500 DOUAI



PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION SAISIE IMMOBILIERE

DOSSIER N° C50595

**L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ
LE DIX-HUIT MARS
A onze heures trente minutes**

A la demande de :

[REDACTED]

Nommée à cette fonction suivant Jugement rendu par le Tribunal Judiciaire de Lille en date du 1er décembre 2023.

Agissant en vertu :

D'un jugement date du 1er décembre 2023, le Tribunal Judiciaire de LILLE a prononcé la liquidation judiciaire [REDACTED]

Et d'une ordonnance sur requête rendue par Madame le Juge Commissaire du Tribunal Judiciaire de Lille en date du 13 Janvier 2025,

Me requiert aux fins de procéder à un procès-verbal de description de l'immeuble sis à SECLIN (59113) – 33 Rue Roger Bouvry – Lot n°104 et Lot n°7.

Satisfaisant à cette demande,

Je soussigné, Maître Benjamin CRETON, Huissier de Justice – Commissaire de Justice, membre de la SELARL Maxime BUE - Justine BORTOLOTTI - Benjamin CRETON - Benjamin GRIFFON – Julien MARLIERE, titulaire de l'office de Commissaire de justice situé à LENS (62300) – 20, rue Berthelot,

Antérieurement à la réalisation de la description sur place, je me suis fait procurer l'état descriptif de division par le syndic de copropriété qui est SERGIC.

Lequel m'indique la description et la localisation des lots visés sur plan que je reproduis ci-après :

Lot numéro sept (7) :

Une place de stationnement extérieur portant le n°8.

Avec les deux millièmes (2 /1000 èmes) de la propriété du sol et des parties communes générales.



Lot numéro cent quatre (104) :

Un appartement de type III au premier étage du bâtiment A, la porte d'entrée se situe en face de l'ascenseur et dispose d'un accès direct sur le palier commun.

Il comprend un dégagement, une salle de bains, un W.C, un séjour/cuisine et deux chambres.

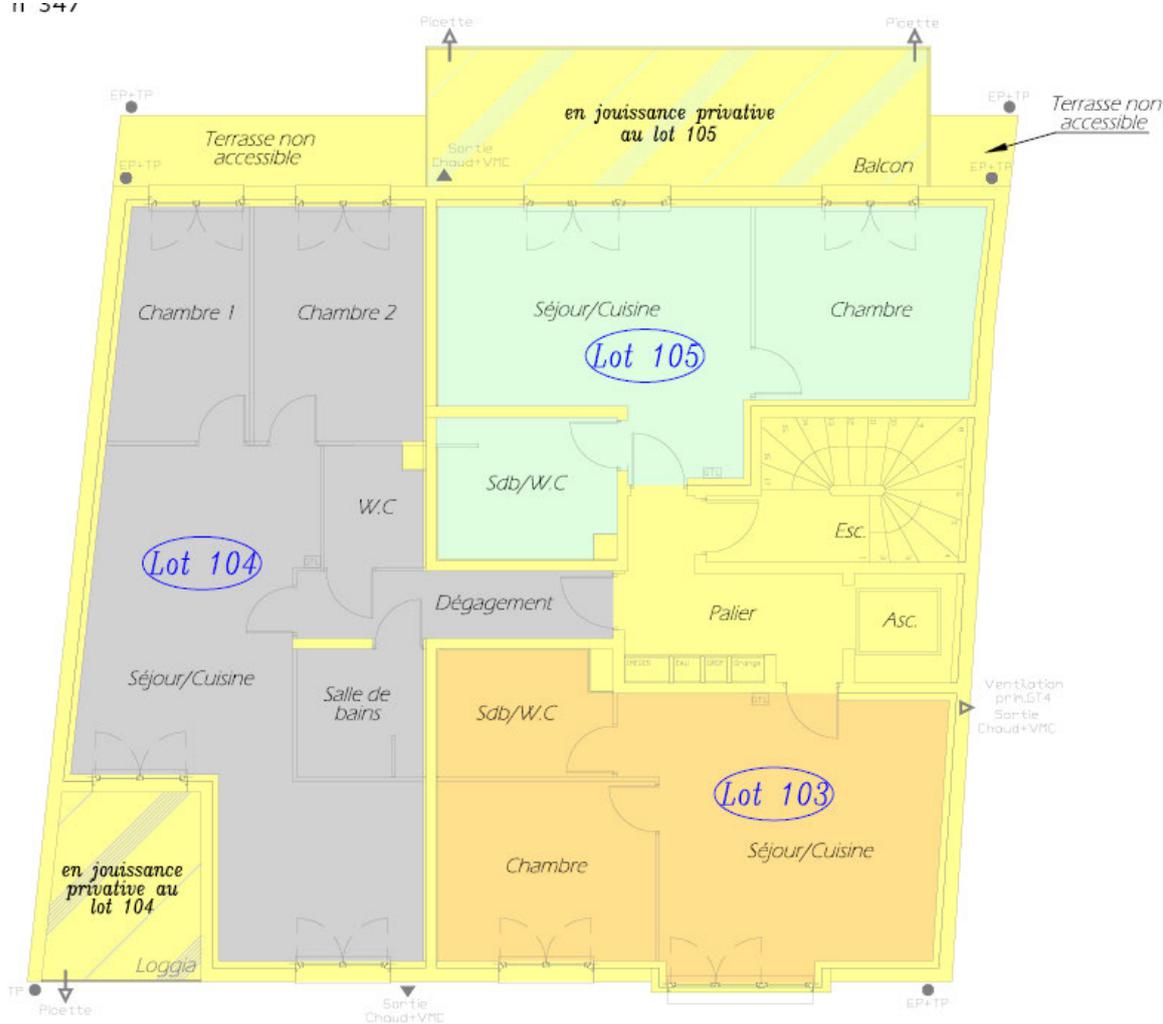
Il a également la jouissance privative d'une loggia.

Avec les quatre-vingts millièmes (80 /1000 èmes) de la propriété du sol et des parties communes générales.

Et les cent trente millièmes (130 /1000 èmes) des parties communes spéciales au bâtiment A.

Et les cent quarante-deux millièmes (142 /1000 èmes) des charges d'ascenseur.

II 347



Et me suis rendu ces jour et heure sur place à SECLIN, 33, rue Roger Bouvry, accompagné d'un serrurier et deux témoins selon justificatif ci-après :

NOM	PRENOM	QUALITE	SIGNATURE
Jausseau	Frédéric	Serrurier	
Lefebvre	Frédéric	Témoin	
Stallmach	François	Témoin	

Ainsi que de monsieur Cyril ICZAKOWSKI en qualité de diagnostiqueur de la société AMIANTE DIAGNOSTIC ;

Et j'ai procédé aux constatations suivantes :

SOMMAIRE

APPARTEMENT	- 6 -
Couloir d'entrée	- 6 -
Salle de bains	- 7 -
WC	- 8 -
Pièce de vie	- 9 -
Cuisine	- 10 -
Loggia	- 11 -
Première chambre	- 12 -
Seconde chambre	- 13 -
PLACE DE PARKING EXTERIEURE	- 15 -
REMARQUES GENERALES	- 16 -

APPARTEMENT

Par devant la porte, après avoir frappé et sonné, personne n'a répondu. J'ai alors fait ouvrir la porte par le serrurier requis. Celui-ci a dû procéder au changement de serrure.

A l'ouverture, je constate que le logement est totalement vide et non occupé. **De façon générale, il s'agit d'un logement neuf.**

Accès au logement par une porte aluminium pleine en face interne et externe, poignées et plaques de propreté, serrure, un verrou en applique supérieur.

Couloir d'entrée

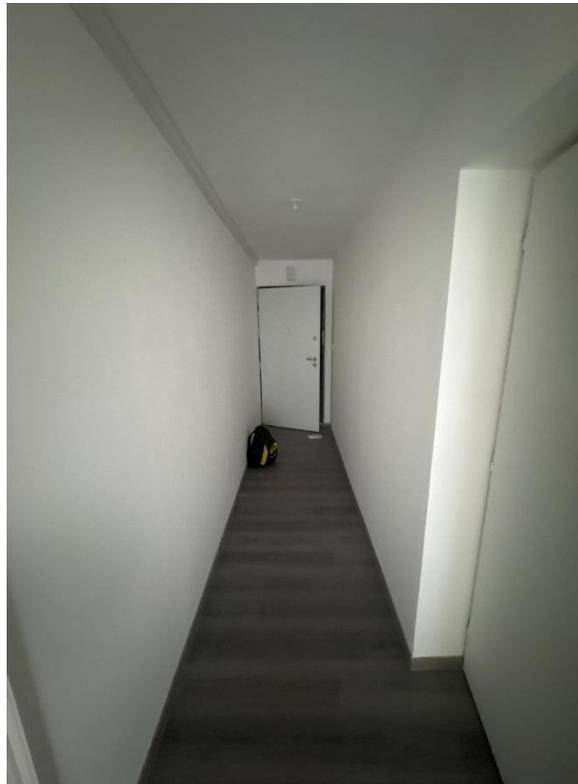
Accès à un couloir d'entrée dont le sol est recouvert d'un revêtement parquet flottant.

Plinthes assorties.

Les murs et le plafond sont peints, l'ensemble en blanc.

Au-dessus de la porte se trouve le boîtier de sonnette.

Au plafond, dans le hall d'entrée, un point lumineux, douille sans ampoule.



Salle de bains

Première porte sur la gauche depuis le couloir, accès à la salle de bains par une porte pleine peinte en face interne et externe, poignées et plaques de propreté, serrure, clef. Je note une légère reprise de peinture en face interne. Barre de seuil bois.

Le sol est carrelé.

Plinthes carrelées assorties.

Les murs et le plafond sont peints en blanc, l'ensemble de bonne facture, un point lumineux, douille sans ampoule.

La salle de bains accueille :

- un radiateur chauffage central sèche-serviette ;
- un robinet d'arrivée d'eau et une évacuation pour électroménager ;
- une bouche d'aération VMC ;
- un meuble vasque un bac avec deux tiroirs, robinetterie mitigeur, bouchon, tirette ;
- un miroir et un point lumineux en partie supérieure ;
- il existe également une baignoire, état neuf, avec tablier carrelé, carrelage mural sur l'intégralité de la hauteur du mur, robinetterie mitigeur, flexible, douchette, un bouchon, chaînette reliée et une barre de douche murale.



WC

Porte sur la droite depuis le couloir, accès aux WC par une porte pleine peinte en face interne et externe, poignées et plaques de propreté, serrure, clef, quelques reprises de peinture en face interne. Barre de seuil bois.

Le sol est recouvert d'un revêtement carrelé avec plinthes assorties, l'ensemble est à l'état neuf.

Les murs et le plafond sont peints, l'ensemble en blanc, de bonne facture, un léger coup au plafond. Un point lumineux, douille sans ampoule.

Cette pièce accueille :

- une chaise de toilettes avec lunette, abattant et réserve d'eau ;
- une bouche d'aération VMC ;
- une trappe d'accès technique au plafond également.

En fond de couloir, je note la présence d'un visiophone de marque URMET.



Pièce de vie

En fond de couloir, accès à la pièce de vie par une porte pleine peinte en face interne et externe, poignées et plaques de propreté, serrure, clef.

Pièce de vie dont le sol est recouvert d'un revêtement parquet flottant.

Plinthes assorties.

Les murs et le plafond sont peints, l'ensemble en blanc, deux points lumineux, douilles sans ampoules.

Présence d'un détecteur de fumée.

La pièce accueille :

- un radiateur de chauffage central équipé d'un robinet simple ;
- un thermostat mural de marque DE DIETRICH ;
- une armoire métallique dissimulant le compteur électrique, le disjoncteur et le tableau électrique.



Cuisine

En façade avant de l'immeuble, accès à la cuisine par un passage sans porte. Une barre de seuil.

Le sol est carrelé en cuisine avec plinthes assorties.

Les murs et le plafond sont peints, l'ensemble en blanc, de bonne facture, un point lumineux, douille sans ampoule.

En façade avant, une porte-fenêtre deux vantaux, menuiserie PVC, double vitrage, ouverture oscillo-battante. Les vitrages sont intacts. Le châssis est équipé de persiennes électriques impossibles à tester.

A droite de la fenêtre, un radiateur de chauffage central équipé d'un robinet simple.

A gauche de la fenêtre, une chaudière murale de marque DE DIETRICH. L'ensemble est neuf.

La cuisine accueille également du mobilier avec :

- un plan de travail bois avec crédence murale assortie, accueillant un évier un bac avec égouttoir, robinetterie mitigeur et une plaque de cuisson vitrocéramique, quatre points chauffants, de marque OCEANIC ;
- en partie basse, deux portes de placard, un élément une porte, un tiroir et une réservation pour four avec un four de marque CANDY ;
- en partie supérieure, trois placards une porte et une hotte aspirante de marque CONTINENTAL EDISON, l'ensemble est à l'état neuf. Les revêtements présentent des traces de collant et les poignées sont argentées.

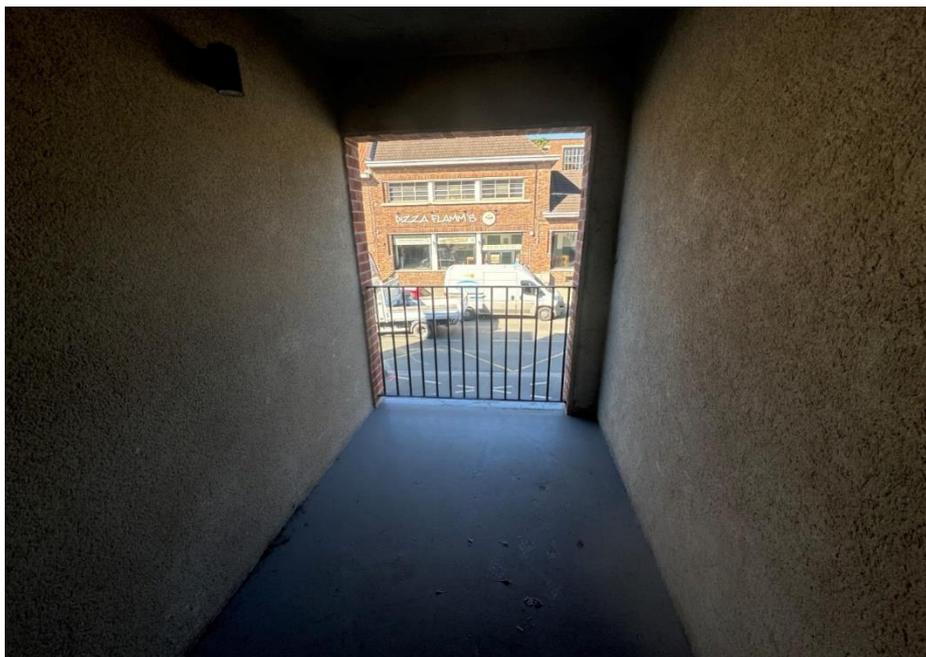


Loggia

Depuis la pièce de vie encore en façade avant, il existe une loggia dont l'accès se fait par une porte-fenêtre deux vantaux, menuiserie PVC, double vitrage, le tout équipé de persiennes électriques.

Loggia dont le sol est en béton peint.

Revêtements muraux et plafond bruts, un point lumineux en applique et présence d'un garde-corps métallique correctement fixé.



Première chambre

En façade arrière, sur la gauche depuis la pièce de vie, accès à une première chambre, porte pleine peinte en face interne et externe, poignées et plaques de propreté, serrure, clef, quelques traces de salissure. Une barre de seuil bois.

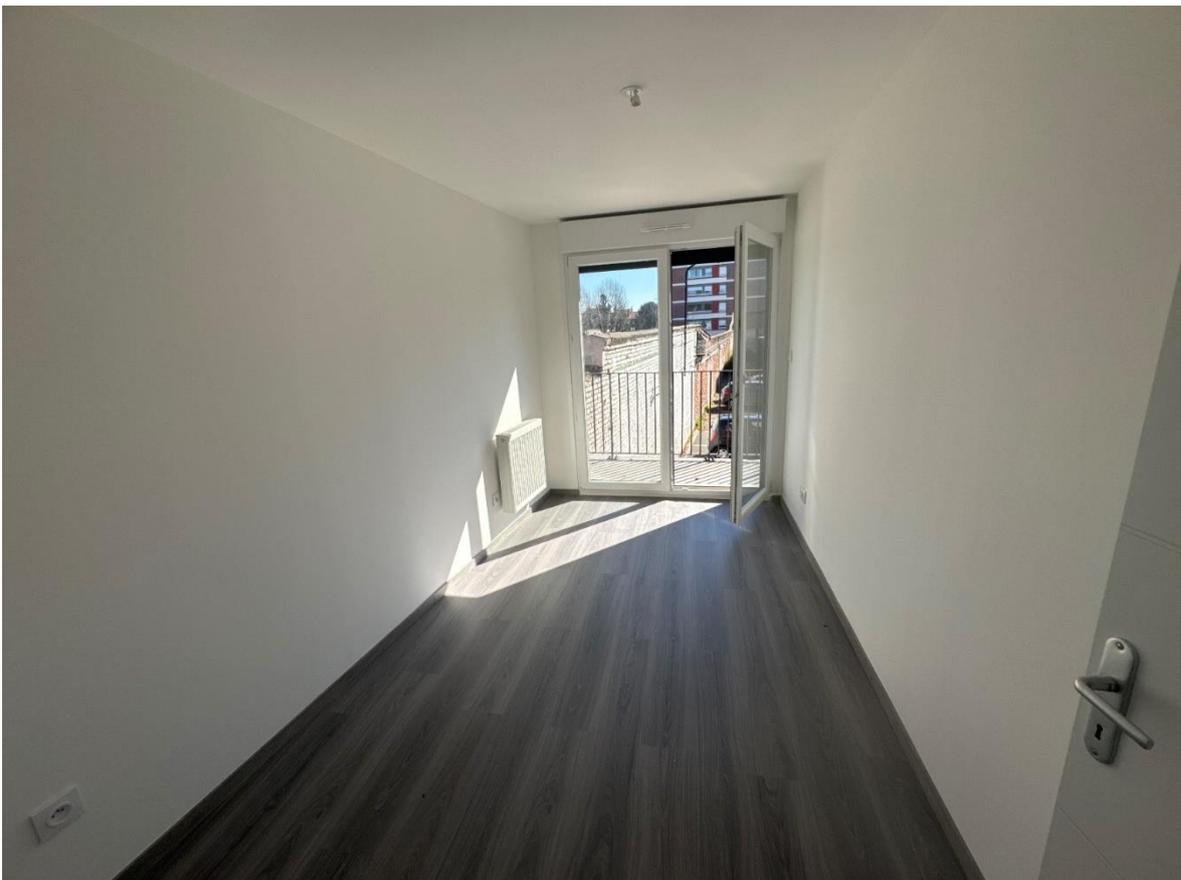
Le sol est recouvert du même revêtement parquet avec plinthes assorties.

Les murs et le plafond sont peints, l'ensemble en blanc, état neuf, un point lumineux, douille sans ampoule.

Un radiateur de chauffage central, robinet simple.

Une porte-fenêtre deux vantaux, menuiserie PVC, double vitrage, ouverture oscillo-battante. Les vitrages sont intacts, le tout équipé d'une persienne électrique.

Cette porte-fenêtre donne accès à un balcon à l'arrière dont le sol est en béton peint et garde-corps métallique correctement fixé.



Seconde chambre

Enfin, depuis la même pièce de vie, à l'arrière droit, accès à une seconde chambre. Porte pleine peinte en face interne et externe, poignées et plaques de propreté, serrure, clef. Une barre de seuil.

Revêtement parquet au sol.

Plinthes assorties.

Les murs et le plafond sont peints, l'ensemble en blanc, de bonne facture, un point lumineux, douille sans ampoule.

Un radiateur de chauffage central équipé d'un robinet simple.

Une porte-fenêtre deux vantaux, menuiserie PVC, double vitrage, ouverture oscillo-battante, vitrages intacts, le tout équipé de persiennes électriques non testables.

Cette porte-fenêtre donne accès au même balcon que visé précédemment.





PLACE DE PARKING EXTERIEURE

Le logement est également doté d'une place de parking extérieure située à l'arrière de l'immeuble, portant le n° 8, actuellement occupée.



REMARQUES GENERALES

Il s'agit d'un logement neuf qui n'a jamais été occupé.

Il m'est communiqué un relevé des surfaces par le diagnostiqueur :
Surface habitable : 70,80 m².

Mes constatations terminées, je me suis retiré et du tout j'ai dressé le présent procès-verbal de constat pour servir et valoir ce que de droit.

Maître Benjamin CRETON
Huissier de Justice – Commissaire de Justice

